

Décharge 2008: 7e, 8e, 9e et 10e Fonds européens de développement FED

2009/2077(DEC) - 05/02/2010 - Document de base non législatif complémentaire

Recommandation du Conseil : 8^{ème} FED

Ayant examiné le compte de gestion et le bilan afférents aux opérations du 8^{ème} Fonds européen de développement (FED), arrêtés au 31 décembre 2008, ainsi que le rapport de la Cour des comptes relatif à l'exercice 2008 accompagné des réponses de la Commission, le Conseil recommande au Parlement européen d'octroyer la décharge à la Commission sur l'exécution des opérations du 8^{ème} FED pour l'exercice 2008.

Cette recommandation n'est accompagnée d'aucun commentaire particulier, le Conseil considérant pour sa part que l'exécution budgétaire est, dans son ensemble, satisfaisante